

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	7
0.00 INTERPRÉTATION	8
0.01 Terminologie	8
0.01.01 Contrat.....	8
0.01.02 Différend	8
0.01.03 Évaluation / Évaluer	8
0.01.04 Force Majeure	8
0.01.05 Information Confidentielle.....	8
0.01.06 Loi	9
0.01.07 Manquement.....	9
0.01.08 PARTIE.....	10
0.01.09 Personne	10
0.01.10 Perte.....	10
0.01.11 Projet	10
0.01.12 Propriété Intellectuelle	10
0.01.13 Réclamation.....	11
0.01.14 Représentants Légaux	11
0.02 Intégralité et primauté.....	11
0.03 Lois applicables	11
0.04 Non-conformité	11
0.04.01 Divisibilité.....	11
0.04.02 Disposition alternative	11
0.05 Généralités.....	11
0.05.01 Cumul.....	11
0.05.02 Non-renonciation.....	12
0.05.03 Dates et délais	12
a) De rigueur	12
b) Calcul	12
c) Reports	12
0.05.04 Renvois.....	13
0.05.05 Genre et nombre	13
0.05.06 Titres	13
0.05.07 Approbation.....	13
1.00 OBJET	13
1.01 Évaluation du Projet	13
1.02 Aucune obligation.....	14
1.03 Conditions.....	14

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

1.03.01	Requises par la PARTIE A.....	14
1.03.02	Requises par la PARTIE B.....	14
1.03.03	Choix.....	14
2.00	CONTREPARTIE.....	15
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT.....	15
4.00	SÛRETÉS.....	15
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES.....	15
5.01	Statut.....	16
5.02	Capacité.....	17
5.03	Effet obligatoire.....	17
5.04	Résidence.....	17
5.05	Assurances.....	17
5.06	Prête-nom.....	17
5.07	Consentement éclairé.....	17
5.08	Divulgateion.....	18
5.09	Procédures judiciaires.....	18
5.10	Aucune négociation.....	18
5.11	Expertise.....	18
5.12	Propriété Intellectuelle.....	18
6.00	ATTESTATIONS DE LA PARTIE A.....	18
7.00	ATTESTATIONS DE LA PARTIE B.....	19
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES.....	19
8.01	Information Confidentielle.....	19
8.01.01	Engagement.....	19
8.01.02	Durée de l'engagement.....	20
8.01.03	Fin du Contrat.....	20
	a) Demande de retour.....	20
	b) Destruction.....	20
	8.01.04 Pénalité.....	20
8.02	Attestations.....	20
8.03	Indemnisation.....	20
	8.03.01 Portée.....	21
	8.03.02 Procédure.....	21
	8.03.03 Réclamation d'un tiers.....	21
	8.03.04 Durée des attestations.....	22
8.04	Divulgateion de l'existence du Contrat.....	22
	8.04.01 Engagement.....	22
	8.04.02 Annonce publique.....	22
	8.04.03 Exception.....	22
	8.04.04 Défaut.....	22

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

8.05	Rencontres périodiques.....	23
8.06	Exécution complète	23
8.07	Non-concurrence	23
8.07.01	Engagement.....	23
	a) Définition	23
	b) Portée	23
8.07.02	Sanction.....	23
	a) Pénalité.....	23
	b) Paiement.....	24
	c) Mesures conservatoires	24
8.07.03	Motifs et raisonnabilité de la clause	24
8.08	Non-sollicitation du personnel.....	24
8.08.01	Portée de l'engagement	24
8.08.02	Sanction.....	25
	a) Pénalité.....	25
	b) Paiement.....	25
	c) Mesures conservatoires	25
8.09	Non-sollicitation de la clientèle	25
8.09.01	Engagement.....	25
	a) Définitions.....	25
	b) Portée	25
8.09.02	Sanction.....	26
	a) Pénalité.....	26
	b) Paiement.....	26
	c) Mesures conservatoires	26
8.10	Propriété Intellectuelle.....	26
8.11	Exclusivité	26
8.12	Échéancier	26
8.13	Responsabilité.....	26
8.14	Problématique.....	27
8.15	Vérification diligente.....	27
9.00	OBLIGATIONS DE LA PARTIE A.....	27
10.00	OBLIGATIONS DE LA PARTIE B.....	27
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	27
11.01	Cession.....	27
	11.01.01 Interdiction	27
	11.01.02 Inopposabilité.....	27
	11.01.03 Exception.....	27
11.02	Force Majeure.....	28
	11.02.01 Atténuation de responsabilité	28
	11.02.02 Prise de mesures adéquates	28
	11.02.03 Droit de l'autre PARTIE	28

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

11.03	Relations entre les PARTIES.....	28
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	29
12.01	Avis.....	29
12.02	Résolution des Différends.....	30
12.02.01	Rencontre de négociations de bonne foi.....	30
a)	Avis écrit.....	30
b)	Rencontre	30
c)	Procédures judiciaires	30
d)	Mesures conservatoires	30
12.02.02	Médiation	30
a)	Processus.....	30
b)	Règlement	30
c)	Arbitrage [OU Procédure judiciaire].....	31
12.02.03	Procédure d'arbitrage (si VI au paragraphe 12.02.02 c) s'applique)	31
a)	Avis	31
b)	Réponse.....	31
c)	Nomination d'un troisième arbitre.....	32
d)	Confidentialité.....	32
e)	Audition	32
f)	Décision	32
g)	Frais.....	32
h)	Dispositions supplétives.....	32
12.03	Élection de for	33
12.04	Exemplaires	33
12.05	Modification au Contrat.....	33
12.06	Non-renonciation.....	33
12.07	Signature électronique	33
13.00	FIN DU CONTRAT.....	34
13.01	Arrivée du Terme.....	34
13.02	Résiliation automatique ou de gré à gré	34
13.03	Résiliation sans justification	34
13.04	Résiliation avec justification.....	34
13.04.01	Sans préavis.....	34
13.04.02	Avec préavis.....	35
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	35
15.00	DURÉE	36
15.01	Initiale.....	36
15.02	Survie.....	36
16.00	PORTÉE.....	36

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A – EXTRAIT DE RÉOLUTION DE LA PARTIE A.....	38
ANNEXE B – EXTRAIT DE RÉOLUTION DE LA PARTIE B	39
ANNEXE 8.07.01 – NON-CONCURRENCE - TERRITOIRE.....	40
ANNEXE 8.09.01 – NON-SOLLICITATION - LISTE DE CLIENTS	40
ANNEXE 8.12 – ÉCHÉANCIER.....	40

o o o o o



© edilex inc.
www.edilex.com

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION, intervenu à, province de, Canada.

ENTRE : **V1** (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), à, province de (*nom de la province*), (*code postal*)[, faisant affaires à titre d'entreprise individuelle sous le nom de (*dénomination*)];

OU

V2 (*nom de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la *Loi* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de, province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*) qui est dûment autorisé à agir à cette fin, [(**V1**) tel qu'il(elle) le déclare] **OU** [(**V2**) tel qu'indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [**OU** du conseil d'administration], à l'annexe A];

OU

V3 (*nom de la société de personnes*), [société en nom collectif], **OU** [société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité], **OU** [société en participation], **OU** [coentreprise], **OU** [collaboration], **OU** [tout autre groupement de personnes] exploitant une entreprise, dûment formée selon [le Code civil du Québec] **OU** [la *Loi* (*identification de la loi applicable*)] **OU** [le régime de droit commun applicable], ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), à, province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'elle le déclare, **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des collaborateurs à l'accord de collaboration],

PARTIE A	PARTIE B

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

OU [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des membres de tel autre groupement de personnes], à l'annexe A;

CI-APRÈS LA « PARTIE A »;

ET : (*identification de la partie B*) (*sélectionner la version appropriée dans la liste ci-dessus et insérer l'annexe B si nécessaire*);

CI-APRÈS LA « PARTIE B »;

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT LES « PARTIES »;

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) La PARTIE A œuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- B) La PARTIE B œuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- C) Les PARTIES désirent entreprendre des discussions afin d'évaluer une opportunité de collaboration dans le but de (*description du projet*);
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- E) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

PARTIE A	PARTIE B

CONTRAT PRÉLIMINAIRE DE COLLABORATION

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat [et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci] s'interprètent comme ci-après. De plus, des mots et expressions peuvent être définis ailleurs dans ce contrat [et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci] et ils ont alors le sens qui leur est expressément attribué dans un article ou dans un paragraphe de ce contrat [ou dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci].

0.01.01 Contrat

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 12.05 du Contrat;

0.01.02 Différend

signifie tout problème, difficulté, désaccord ou litige entre les PARTIES se rapportant à l'interprétation, l'application, l'exécution ou l'annulation du Contrat ou encore à leurs relations légales ou d'affaires;

0.01.03 Évaluation / Évaluer

désigne les étapes de vérification préliminaires permettant aux PARTIES d'évaluer la faisabilité du Projet;

0.01.04 Force Majeure

signifie tout événement imprévisible et irrésistible échappant au contrôle d'une PARTIE contre lequel celle-ci ne peut se protéger ou se prémunir; pouvant notamment comprendre tout sinistre provoqué par la nature, une épidémie, un incendie, un accident, une guerre (qu'elle soit déclarée ou non), une insurrection, une émeute, un acte de terrorisme, une grève, un arrêt ou un ralentissement de travail spontané, un lockout, une panne de courant ou de télécommunications, y compris les services d'internet, de téléphonie ou d'électricité, l'intervention des forces armées militaires ou civiles, ou le respect d'une Loi, d'un décret du gouvernement ou d'une ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique [OU (le cas échéant, identifier toute autre cause reliée au contexte spécifique du Contrat)];

0.01.05 Information Confidentielle

PARTIE A	PARTIE B